

Juin 2008



# MIGRATION ET PROJETS DE COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

Forum de la  
Fédération genevoise de coopération

Maison des Associations, 3 juin 2008

Rédaction : David Castella



## Introduction

---

Les migrants sont actuellement au cœur des débats en Suisse et en Europe et soulèvent de nombreuses questions. La FGC a ainsi choisi le thème de la migration pour le second Carrefour genevois de la solidarité, qui s'est déroulé au mois de janvier 2008. Dans ce contexte, la FGC a jugé important de mener une étude<sup>1</sup> portant sur la dimension migratoire des projets qu'elle soutient, et sur la manière d'appréhender cette thématique au niveau des associations membre et de leurs partenaires du Sud. Les résultats de cette étude, les questions qu'elle soulève, et la suite qu'il convient de donner à cette réflexion ont fait l'objet d'un forum interne à la FGC, lors duquel les associations membres (AM) étaient invitées à exprimer leur position. En effet, la FGC a jugé important d'en débattre d'abord à l'interne avant d'aller plus loin ou d'inviter d'autres interlocuteurs.

La première partie de ce Forum était consacrée à une présentation synthétique de l'étude par son auteure, Christelle Genoud. Plutôt que de simplement restituer les résultats, elle proposait d'en extraire trois niveaux d'analyse :

1. La migration et le rôle des partenaires sud dans les projets ;
2. La migration et les associations à Genève ;
3. La migration et la FGC.

En seconde partie de soirée, ces trois thèmes étaient soumis à discussion.

## Présentation de l'étude et questions soulevées

---

Christelle Genoud commence par contextualiser l'étude réalisée, et constate qu'au niveau institutionnel, les différents acteurs réfléchissent à comment valoriser le phénomène migratoire et ses effets positifs tant sur les pays d'origine des migrants, que sur les pays d'accueil.

1) Comme premier constat, on peut poser que si certains projets FGC<sup>2</sup> sont directement liés à la migration, presque tous sont implicitement concernés à un niveau ou à un autre. Ainsi, on trouve :

a) des projets dont les objectifs sont spécifiquement liés à la migration (prévention de la migration, appui aux personnes migrantes, valorisation de leurs compétences, valorisation des transferts de fond effectués depuis les pays d'accueil).

b) des projets au sein desquels les partenaires sud valorisent les compétences des migrants de retour dans leur pays.

Même si les contextes migratoires sont évidemment très différents d'un pays à l'autre, il existe de réelles possibilités d'intégrer d'avantage la thématique migration chez les partenaires du Sud.

---

<sup>1</sup> Genoud Christelle ; *Migration et projets de coopération au développement* ; mai 2008. Le texte est disponible auprès du Secrétariat de la FGC.

<sup>2</sup> Nous reprenons ici la dénomination utilisée dans le rapport. Les projets FGC sont bien sûr ceux proposés par ses associations membres.

Y. Marguerat (FGC) souligne le fait que le questionnaire envoyé par Christelle, dans le cadre de la réalisation de son étude<sup>3</sup>, a déclenché une prise de conscience autour de la thématique migration chez les chargés de programmes. Tous ne se sentaient pas concernés au début, mais y ont été sensibilisé, et une réflexion a été engagée. C'est une chance pour la FGC de poursuivre la réflexion et de donner un signal fort aux associations : pourquoi ne pas créer une sorte de « lentille migration », à l'image de ce qui se fait aujourd'hui avec la thématique genre ou VIH/Sida, et qui s'appliquerait aux projets de développement de manière systématique ?

***Est-il souhaitable de créer un outil de synthèse sur le thème de la migration, à l'intention des partenaires Sud, dont la forme reste à définir, dans un but de restitution de toute la réflexion menée ici ?***

2) Les relations entre les personnes migrantes et les associations au Nord sont souvent complexes, et varient fortement selon les associations. Se pose la question de l'intérêt des AM à collaborer ici, avec les personnes migrantes, ou avec les associations qui les représentent. Des outils tels qu'une base de données listant les migrants qualifiés (l'OIM dispose d'une liste qu'elle met à disposition sur demande ; l'EPFL est en train de créer la sienne), ou répertoriant les associations de migrants sont en passe d'être mis au point : ***quel est l'intérêt des AM à consulter ce genre de répertoires ?***

***On pourrait aussi imaginer que les AM collaborent plus étroitement avec les associations de migrants qui développent des projets dans leurs pays d'origine, afin de renforcer ces associations et de valoriser les compétences des personnes qui les composent.***

3) Au niveau de la FGC, comment poursuivre la réflexion entamée autour de la question de la migration ? L'étude émet un certain nombre de recommandations visant à capitaliser le savoir accumulé par la FGC sur cette question :

- une nouvelle entrée dans la base de données des projets FGC, spécifique à la migration, pourrait être créée ;
- à l'image de la thématique genre qui est systématiquement intégrée lors de la définition d'un nouveau projet, il serait envisageable de demander à l'AM une réflexion autour de la thématique de la migration lors de la définition de chaque projet ;
- le site internet de la FGC pourrait ouvrir un espace de discussion et de partage autour de cette thématique ;
- la création au sein de la FGC d'un fonds spécifique destiné à soutenir et à promouvoir des projets mis sur pied par des associations de migrants pourrait aussi être envisagée.

***Est-ce le rôle de la FGC de mettre au point un outil favorisant la réflexion sur la dimension migratoire des projets, à destination des partenaires Sud ? Un groupe de travail pourrait-il être créé afin de réfléchir aux moyens et à la pertinence d'encourager les AM à collaborer de manière plus étroite avec les associations de migrants ? Est-ce le rôle de la FGC de travailler ici, avec l'une ou l'autre communauté de migrants qui cherche à développer sa région d'origine (par le biais d'un soutien institutionnel de la FGC, par exemple) ?***

---

<sup>3</sup> En retour, 30 questionnaires complétés par les associations membres.

## **Discussion des différents niveaux d'analyse identifiés – la parole aux AM**

---

**1) Les AM prennent conscience qu'une bonne partie de leurs projets ont une dimension migration sous-jacente, qui est souvent passée sous silence lors de la phase d'identification du projet avec les partenaires Sud.**

*Comment la FGC peut-elle aider ses AM, lors de la phase d'identification des projets, à analyser les flux migratoires internes et externes dans les régions bénéficiaires, afin de mieux intégrer cette problématique ? Est-il pertinent d'inciter les partenaires du Sud à réfléchir à la dimension migration lors de la phase d'identification de projet ?*

V. Estier (Cotmec) : Quel est l'objectif de proposer des outils spécifiques à la migration dans la phase d'identification de projet ? A quoi ça va servir, concrètement, de sensibiliser les partenaires du Sud à cet angle d'attaque ? Il faut réfléchir à cette question avant de vouloir établir des outils. Les sociétés sont dynamiques par définition. La mobilité existe partout. Il faut vraiment réfléchir à la finalité de construire des outils servant à mesurer cette mobilité et dans un premier temps, contextualiser cette mobilité. On ne peut pas simplement prendre comme exemple les pratiques de la France ou de l'Espagne, car les contextes sont très différents. Qu'est-ce que l'on cherche à mesurer à travers cette mobilité ?

F. Laufer (Cotmec, Eper) : Donner une visibilité à cette thématique lui semble vraiment important. Elle se pose cependant des questions sur la suite à donner. Il faut se méfier des effets de mode : le thème est actuellement très présent. Il n'est cependant pas certain que l'on doive le considérer comme un élément d'analyse central, il faut continuer la réflexion avant de prendre des décisions. Il faut aussi faire attention à ce que l'on met dans le terme « migrant » : il regroupe une catégorie très large de personnes, dont les motivations et les parcours sont multiples. Tous n'ont pas une préoccupation de solidarité ou de responsabilité envers leur région d'origine, et c'est leur droit le plus stricte. Il ne faut pas perdre de vue que toutes les associations de migrants n'ont pas les mêmes buts et raisons d'être, et en tenir compte : les possibilités de partenariat avec une association culturelle ne seront évidemment pas les mêmes qu'avec une association active dans le développement. Selon elle, la FGC n'a pas besoin d'outils spécifiques pour former les associations à la migration. Il serait plus important d'approfondir tout ce qui est analyse et définition des buts et du contexte du projet, ainsi que le choix des partenaires. La dimension migration est suffisamment abordée par ce biais-là, elle fait partie du contexte globale.

V. Zodogome (Président FEDEVACO) : Il se demande si la thématique de la migration n'est pas discutée aujourd'hui par de nombreux acteurs, en Suisse, de manière opportuniste : dans un contexte politique très critique envers l'aide au développement, celle-ci tend à se restreindre à une vision utilitaire : un outil pour améliorer les conditions de vie des populations défavorisées, afin qu'elles ne soient pas tentées par l'émigration en Europe. Il ne perçoit pas bien la manière de poser le problème ici : pour lui, il est évident que la majorité des projets mis en place par les partenaires du Sud ont une dimension migratoire, par le simple fait qu'ils cherchent à rendre les conditions de vie suffisamment bonnes pour que les gens n'aient pas besoin de quitter leurs terres. Pour lui, l'objectif premier des projets de développement est de fournir les conditions nécessaires aux populations locales pour qu'elles puissent bénéficier d'un environnement stable, d'un travail, d'un certain niveau d'éducation : le but est le développement de la communauté, pas de lutter contre l'émigration, qui est un problème

complètement différent. Essayer de rendre les gens heureux là-bas pour qu'ils ne viennent pas ici, c'est une vision tronquée de l'objectif de base de la coopération au développement.

J. Kahamaile (Cotmec) : Les associations sur le terrain n'ont pas attendu que cette thématique soit au goût du jour pour l'intégrer dans leur démarche de projet. Tout projet de qualité se doit d'intégrer cette dimension. Maintenant, au niveau de la FGC, si elle fait le choix d'intégrer cette problématique dans ses préoccupations, il s'agit d'un positionnement politique. Dire, à contre-courant du contexte socio-politique dominant, que la migration représente un réel potentiel, c'est une position politique. Il faut se donner les moyens de l'assumer.

A. Mackinnon (Genève Tiers-Monde) : Le rôle de la FGC n'est pas d'imposer un mot d'ordre pour tout le monde. Elle pourrait fournir des indicateurs pour accompagner la réflexion sur la dimension migratoire des projets, mais cet angle d'attaque ne doit pas devenir un critère de sélection des projets.

*Sur cette question, un consensus semble se dessiner : on ne veut pas faire de la problématique migratoire un critère d'appréciation des projets. Il est toutefois utile de rappeler cette dimension lors de la définition des projets.*

## **2) Quelle place donner à la question de la migration, ici ?**

*A Genève il y a de nombreux migrants, de types différents : des réfugiés politiques, économiques, des travailleurs internationaux, etc. Cela constitue probablement un réservoir de compétences et d'expertise avec lequel il serait intéressant de tisser des liens. Dans la vie d'une AM, dans l'élaboration d'un projet de développement, comment entrer en relation avec ce potentiel pour enrichir notre analyse?*

J. Kahamaile (Cotmec) : L'intégration des migrants au sein des AM est important. Il cite comme exemple le travail de la COTMEC dans la région des Grands Lacs : tout le processus de définition et la mise en route du projet ont été pensés par des ressortissants de la région. C'est un exemple réussi de partenariat égalitaire. Mais il faut aussi accepter que cette démarche de partenariat comporte des risques : il faut reconnaître que la migration représente un potentiel, mais aussi que cela suppose par la suite un partage de pouvoir, non seulement financier, mais aussi dans la manière de penser les projets.

R. Zaugg (Kombit) attire l'attention de l'assemblée sur le fait qu'un émigré collaborant à un projet visant sa région d'origine amène clairement une valeur ajoutée en termes d'expérience, de connaissance du terrain, etc. Cependant, les relations entre émigrés et gens restés au pays ne sont pas toujours bonnes, et cela peut devenir contre-productif.

F. Laufer (Cotmep, Eper) : C'est évident qu'il faut avoir des contacts avec les associations et personnes qui travaillent sur le même sujet, savoir qui fait quoi et comment. Mais il faut aussi se demander pourquoi on veut créer des liens avec les ressortissants étrangers. Est-ce pour trouver un financement supplémentaire, pour trouver des cerveaux, ou pour parler d'une même voix ? Elle prend le cas particulier des Palestiniens : dans le cas des cerveaux, il est bien sûr profitable d'intégrer des gens qui connaissent parfaitement le contexte et la situation sur place. Tisser des liens avec des ressortissants palestiniens permet aussi d'effectuer un travail de sensibilisation du public. Mais en y regardant de plus près, le message délivré par une ONG de développement suisse ou par une association de palestiniens n'est souvent pas le même, pas plus que ne le sont les cibles du message. Les stratégies de communication sont différentes. Pour une AM (dans ce cas particulier, l'EPER), le fait d'unir sa voix avec des associations pro-palestiniennes n'est pas un avantage. En résumé, il faut d'abord penser à la question de l'utilité de ces liens, car on voit qu'elle n'est pas toujours évidente.

O. Dianor (ACCED, Jardins de Cocagne): Pour lui, la réflexion autour de la thématique migration est vraiment importante, mais survient de manière un peu tardive. Les migrants ont des choses à dire, et la FGC devrait s'ouvrir à leurs associations. La question de la migration comporte aussi une dimension politique, avec la question des réfugiés politiques VS migrants économiques : la loi sur l'asile en Suisse pose un problème, et un travail de lobbying est nécessaire sur cette question. D'autre part, la FGC pourrait réfléchir sur les moyens de canaliser et de valoriser les transferts financiers des migrants : il faudrait qu'une partie de ces flux financiers puissent servir à des projets de développement ou créateur d'emploi.

F. Vincent (Ired.org) : Il faut essayer d'identifier des partenaires parmi les associations de migrants, et ne pas uniquement avoir recours aux individus. Ce sont elles qui connaissent le mieux leurs besoins. Etablir avec elles des partenariats égaux, un dialogue pour savoir exactement quoi faire. Dans cette optique, il regrette l'absence de représentants des associations de migrants et des travailleurs internationaux durant ce Forum. Il faut être très attentif à ne pas imposer une réflexion verticale Nord-Sud, mais plutôt penser en termes de partenariat. Les migrants doivent absolument être intégrés à toutes les étapes du processus de réflexion d'un éventuel groupe de travail FGC : qui sont les migrants ? quels sont leurs besoins ? c'est à eux de répondre à ces questions. Lorsqu'une réelle volonté de participer au développement de leur région d'origine existe chez les migrants, avec des projets solides, il existe des mécanismes financiers tout à fait efficaces et maîtrisés pour les aider (garantie de crédit, etc.).

V. Zogome (Président FEDEVACO) : Si un partenariat de bonne qualité est établi ici, il arrive souvent que sur le terrain, les ONG occidentales adoptent une attitude qui est ressentie comme paternaliste par les locaux. Cela peut nuire très fortement à des partenariats qui étaient pourtant établis sur de bonnes bases. Il est important de former les gens qui sont envoyés sur le terrain aux différents codes culturels, aussi au niveau du langage.

C. Schümperli Younossian (IHEID) : Elle constate beaucoup de similitudes entre les questionnements entendus lors de ce forum, et ceux qui ont émergés au sein de l'IHEID lors du processus de mise au point de l'Annuaire de cette année consacré à la migration et au développement. Un point important est une répartition des rôles à établir entre les associations de migrants, qui doivent se concentrer sur les questions essentielles de l'intégration des migrants et du durcissement des lois d'asile, qui sont un problème politique interne, et les ONG de développement qui devraient se concentrer sur l'instrumentalisation de l'aide au développement dans le domaine des politiques migratoires. Au niveau du rôle politique que la FGC devrait jouer sur ce thème-là, il s'agit de présenter la migration comme un potentiel, mais sans l'idéaliser, et de réfléchir et amener des éléments au débat pour éviter que les partenariats migratoires ne participent à l'instrumentalisation de l'aide au développement. C'est un champ politique qui n'est pas encore occupé, et dans lequel devrait s'affirmer la FGC.

### **3) La FGC est-elle prête à s'investir financièrement pour promouvoir ce genre de partenariat migratoires ? Sous quelles formes ?**

Il n'y a pas de problème à ce qu'une association de migrants adhère à la FGC et soumette des projets de sensibilisation, par exemple. Ou alors, sans adhésion à la FGC, il y a toujours la possibilité de présenter des projets par le biais d'un parrainage par une association membre.

La Fédération pourrait faire des efforts financiers en constituant un fonds spécifique. Cela devrait cependant être parallèle à un effort similaire des associations de migrants : il faut faire

du « matching ». Lorsqu'une réelle volonté de participer au développement de leur région d'origine existe chez les migrants, avec des projets solides, il existe des mécanismes financiers tout à fait efficaces et maîtrisés pour les aider (garantie de crédit, etc.).

#### **4) LA FGC doit-elle créer un groupe de travail (GT) lié à la thématique de la migration, afin de tirer partie des résultats de l'étude et du Carrefour, et de poursuivre la réflexion ?**

*La FGC n'est pas le seul acteur à réfléchir sur le thème de la migration. C'est une problématique extrêmement complexe, et la FGC ne peut prétendre avoir une vision générale de l'ensemble. Il faut alors se demander ce qu'elle peut amener de spécifique. Mais pour mener une réflexion efficace, il manque la contextualisation du problème. Que fait la FGC de la problématique migration ? La vision est encore trop fragmentée pour déboucher déjà sur des propositions concrètes. LA FGC est à un stade où il lui faut être capable de transformer le travail déjà fourni en décisions politiques. Pour cela, de la matière existe : les enseignements tirés du Carrefour, l'étude de Christelle Genoud, les discussions du Forum... Il faut dynamiser cette matière pour en tirer la substance.*

Afin que la FGC puisse affiner son positionnement politique sur la thématique migration, il est important de capitaliser l'expérience acquise durant les deux ans où la FGC a réfléchi à ce thème. Un groupe de travail (GT) est nécessaire afin de s'offrir la possibilité de prendre du recul sur tout ce que la FGC a fait en la matière, à tous les niveaux. Ce travail de capitalisation est indispensable, avant de mettre en avant tel ou tel aspect de la question migration.

La réflexion doit continuer pour plusieurs raisons : un côté sensibilisation qui est très important, pour valoriser les aspects positifs de la migration. Dans le domaine des projets, il reste un grand travail d'identification des besoins spécifiques des diasporas établies en Suisse. Des études sont en cours sur le sujet, notamment du côté de la DDC, qu'il serait intéressant de suivre. Du côté du DFAE, la question migratoire est aussi un thème prioritaire, avec notamment la question de savoir comment se positionne la coopération au développement officielle face à cette problématique. L'un des axes de réflexion est que les ONG ou les Fédérations sont peut-être mieux placées pour dialoguer avec les associations de migrants qu'une administration centrale.

Le GT doit avoir des buts clairement définis et être attentif à ne pas rester dans les idées. Déjà à ce niveau, il faut tenir compte de la notion de partenariat et intégrer les associations de migrants. Un GT de travail devrait clairement être tourné vers la Suisse : travailler sur les lois, etc. Il faut aussi être attentif à ne pas rester dans les idées, mais se donner des buts et les atteindre.

Dans ce but, il faut préciser assez rapidement le mandat du groupe, sa composition et son ouverture vers d'autres partenaires (FEDEVACO, etc.) Il devrait déjà être en mesure de présenter des résultats lors de l'AG d'automne. Plusieurs personnes présentes s'annoncent déjà pour participer au groupe de travail.



Quelque images du Forum du 3 juin 2008